

“L’Etat doit obtempérer à la décision de justice” sur l’asile

■ Sur le budget 2017, Kris Peeters (CD&V), prévient : il faut réaliser les chiffres, contrairement à 2016.

Entretien Antoine Clevers
et Laurent Gérard

Les chiffres budgétaires ne sont pas bons. Kris Peeters ne le nie pas, même s’il loue le travail de la ministre du Budget, Sophie Wilmès (MR). La Cour des comptes et la Commission européenne ont été très critiques envers les copies 2016 et 2017 du gouvernement. Alors, quand le vice-Premier ministre CD&V et ministre de l’Emploi évoque la question, il insiste : les chiffres doivent se réaliser en 2017.

Le gouvernement Di Rupo, auquel le CD&V a participé, était-il plus sérieux que celui de Charles Michel sur le plan budgétaire ?

Ce gouvernement-ci a pris beaucoup de mesures dans les dépenses et les recettes. Le point le plus important est de parvenir à les mettre en œuvre. On doit être sûr que les montants approuvés seront effectivement réalisés. Je sais que le Premier ministre et la ministre du Budget travaillent dans cet état d’esprit.

Pour l’instant, dans les budgets précédents, ce n’était justement pas le cas...

C’est un problème. Pour 2017, ça sera la tâche la plus importante. Nous aurons aussi un contrôle en février-mars pour éventuellement corriger le tir. Cela dit, ce n’est pas dramatique. Je suis réaliste sur notre situation, mais pas pessimiste.

Le déficit 2016 tournera autour des 3 % du PIB. C’est plus que les années précédentes. Ce n’est pas rassurant pour l’avenir.

Non, je suis d’accord. Avec les attentats ter-

roristes, 2016 était une année particulière, mais elle doit aussi nous servir de leçon : on doit réaliser les chiffres en 2017. Pour l’Europe, c’est une priorité.

Ce que vous pointez, c’est le problème des recettes fiscales qui ne se réalisent pas comme prévu. Est-ce la faute du ministre N-VA des Finances Johan Van Overtveldt ?

Je n’aime pas pointer quelqu’un en particulier. Il y a un problème important dans les recettes, mais aussi dans les dépenses. Le budget, c’est une tâche qui incombe à tout le gouvernement.

En 2017, l’effort sera encore plus important que les années précédentes : une amélioration de 1,2 % du solde structurel de la Belgique. Soit le double de 2016 et 2015...

Oui, je sais. On a décidé cela, les mesures sont là, on doit les implémenter.

“L’Etat doit obtempérer à la décision de justice prononcée. La campagne de soutien de la N-VA envers Theo Francken ne contribue pas à un débat serein.”

Dans ce contexte, croyez-vous que le retour à l’équilibre budgétaire en 2018, comme cela est prévu, est encore possible ?

On verra en 2018. Il est évident que plus tôt on atteint l’équilibre, mieux c’est. Sophie Wilmès fait un travail difficile et elle utilise tous les moyens mis à sa disposition. Mais on doit aussi stimuler la croissance et l’emploi, et ne pas les tuer avec des mesures d’austérité trop dures.

Lors du dernier conclave budgétaire, le gouvernement a décidé de mener, en 2017, une réflexion sur la réforme de l’impôt des sociétés (Isoc) et la mise en place d’une taxation sur les plus-values sur actions. Mais on ne sait plus très bien si les deux dossiers sont liés. Pour vous, c’est le cas. Charles Michel et la N-VA disent le contraire...

C’est une discussion sémantique. Nous sommes quatre partis dans le gouvernement. Si un parti estime qu’un dossier est important pour lui et qu’un autre dit la même chose pour un autre dossier, ça veut dire qu’on doit avancer sur les deux en même temps... C’est aussi simple que cela.

On a envoyé notre texte sur les plus-values au Premier ministre. J’espère que Johan Van Overtveldt va en faire de même sur l’Isoc.

Cela vous a-t-il énervé qu’il demande, en solo, un avis au Conseil supérieur des finances (CSF) sur sa réforme de l’Isoc ?

Oui, parce qu’on était tous d’accord pour que le Premier ministre coordonne les travaux. Mais maintenant, les choses sont claires. Je suis très content que Charles Michel ait confirmé que les deux dossiers sont sur la table et qu’il allait coordonner les travaux et le timing.

La N-VA a lancé jeudi une campagne de soutien envers son secrétaire d’Etat, Theo Francken (N-VA), qui refuse d’octroyer des visas à une famille syrienne, malgré une décision de justice contraire (lire pages 10-11). Votre parti a réagi durement.

Nous devons attendre la décision définitive de la Justice dans ce dossier. Comprenez : tous les jugements de tous les recours introduits. Entre-temps, l’Etat doit obtempérer à la décision de justice prononcée. Cette campagne de soutien est la responsabilité du parti et ne contribue pas à un débat serein.

Comment sont vos relations avec la N-VA ?

La relation avec les ministres N-VA se passe bien. Parallèlement, il y a la relation entre les partis, plus compliquée, et maintenant aussi à Anvers...

Vous serez en effet candidat en 2018 aux élections communales dans le fief du président de la N-VA, Bart De Wever. Votre arrivée ne va pas apaiser les tensions.

C’est le CD&V local d’Anvers qui me l’a demandé, j’ai accepté, mais ce n’est pas une décision contre la N-VA ou contre Bart De Wever. C’est une décision pour aider le CD&V. J’ai constaté que Bart De Wever considérait mon déménagement comme un acte de guerre, mais c’est une polarisation que je n’aime pas.

Votre objectif, c’est d’être bourgmestre ?

(Rires) On verra en 2018 après les élections. Le CD&V est un petit parti à Anvers. Restons modestes et réalistes.

“Le CD&V reste confédéraliste”

Lors du congrès du CD&V, le 27 novembre, les militants ont ouvert la voie à la refédéralisation de certaines compétences. Le top du parti y était pourtant opposé.

Lisez le texte qui a été approuvé. On dit clairement que nous restons dans le cadre du congrès de Courtrai, en 2001, où on a décidé que le CD&V allait dans la direction du confédéralisme et souligné l’importance de la subsidiarité, c’est-à-dire l’organisation des compétences au niveau de pouvoir le plus adéquat. Lors de ce congrès-ci, on a dit être ouvert à la refédéralisation de quelques compétences, ce n’est pas un tabou. On adopte une attitude adulte : on est pour le con-

féralisme, mais on peut discuter du meilleur niveau de pouvoir pour exercer telle ou telle matière dans un souci d’efficacité. L’exemple qui avait été avancé est celui des normes de bruit, une matière régionale, qui rend difficile un accord au fédéral sur le survol autour de l’aéroport de Zaventem.

Tout de même, c’est une ouverture inédite dans le chef du CD&V, non ?

Le plus important, c’est que la direction fondamentale que prend le parti pour l’avenir reste le confédéralisme. Mais cela se fera dans le cadre d’un débat raisonnable sur des critères d’efficacité. Ce

n’est pas une discussion globale. On doit discuter dossier par dossier.

Il y a donc encore des paquets de compétences à transférer vers les Régions ?

Oui, mais, pour le moment, on doit surtout concrétiser la sixième réforme de l’Etat. Ce n’est pas le moment de discuter des dossiers communautaires. La priorité, c’est l’économie et l’emploi.

Allez-vous demander de nouvelles avancées communautaires durant la prochaine campagne électorale ?

Les élections, c’est en 2019. Je ne sais pas encore quelle sera la campagne.

“Parler de grève générale quand on est à la table des discussions, ça ne va pas”

Les syndicats et les employeurs ont commencé à négocier un accord interprofessionnel (AIP) 2017-2018. Mais, avec la réforme de la loi de 1996, il n'y a plus beaucoup de marge de discussion sur les salaires. Cela vaut-il encore la peine de négocier ?

Le groupe des Dix (qui réunit les patrons et les syndicats, Ndlr) a commencé à discuter. Cela veut dire qu'il y a une volonté de boucler un accord aussi vite que possible, d'ici janvier, peut-être février. La nouvelle loi, que je représenterai au Conseil des ministres la semaine prochaine, laisse beaucoup d'éléments à négocier entre partenaires sociaux : la norme salariale pour 2017 et 2018 et la façon de résorber le handicap salarial historique par rapport aux pays voisins.

La marge salariale sera très réduite. Il n'y aura pas grand-chose à négocier.

Je ne sais pas de combien sera la marge, mais il y en aura une à négocier.

La FGTB a annoncé qu'elle pourrait partir en grève générale si le résultat de l'AIP est dé-

cevant. Votre réaction ?

Je ne suis pas du tout d'accord. Quand on est autour de la table, parler d'une éventuelle grève générale, ça ne va pas. Mais j'espère que le groupe des Dix va boucler un accord, et pas seulement sur la norme salariale, mais aussi sur d'autres choses, comme le dossier travail faisable et maniable.

La confiance entre partenaires (syndicats, employeurs et gouvernement) est-elle suffisante pour parvenir à un accord ?

Il y a une tension normale entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Mais pour moi, le plus important, c'est que le groupe des Dix essaie de trouver un accord. Et il semble que, désormais, l'atmosphère entre eux est meilleure.

Pour rendre le travail “faisable”, la gauche et les syndicats plaident pour la réduction collective du temps de travail.

Je vois même qu'on lance des expériences en Wallonie. Ce sera intéressant de constater quels sont les effets positifs et négatifs. En France, les 35 heures ne sont pas

un grand succès.

Il y a débat...

Oui, mais réduire le temps de travail, c'est une recette des années 80. Je ne suis pas convaincu que cela va donner des résultats positifs, mais je suis d'accord pour faire des expériences pilotes.

Vous allez mener une expérience au ministère fédéral de l'Emploi ?

(Sourire) Non. En Flandre, ils ne sont pas convaincus que ça va donner des résultats positifs.

Vous citez l'exemple français, mais la réduction du temps de travail est également à l'essai en Suède, un pays que l'on prend souvent en exemple. C'est peut-être également une idée du XXI^e siècle ?

Je suis sensible à la question de l'organisation du travail, parce qu'on se trouve aujourd'hui dans une situation nouvelle, avec l'émergence de l'économie de partage, de la digitalisation, de l'économie disruptive,... Donc, intellectuellement, je suis ouvert aux expériences. Je n'ai pas de tabou.